

# Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PETE2B42EM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Lilian BREYNE ( <a href="mailto:lilian.breyne@helha.be">lilian.breyne@helha.be</a> ) Julia CANETE SARMIENTO ( <a href="mailto:julia.canete.sarmiento@helha.be">julia.canete.sarmiento@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE permet à l'étudiant d'approcher un ensemble de questions éthiques et sociales, liées à la diversité culturelle et à la dimension de genre, tant dans le monde scolaire qu'extra-scolaire.

Elle vise également à sensibiliser les étudiants à l'ouverture des exploitations pédagogiques en dehors de l'école.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité l'étudiant sera capable de:

- cerner les enjeux de la multiculturalité et de la citoyenneté ;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité et à la dimension du genre;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination;

- d'adopter une posture réflexive

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PETE2B42EMA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PETE2B42EMB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETE2B42EMA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PETE2B42EMB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

# Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [peda.braine@helha.be](mailto:peda.braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	6_PETE2B42EMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Notre relation à la différence nous inspire de nombreuses émotions. Comment percevoir la diversité dans nos classes? Ce cours se veut être une porte ouverte à une meilleure compréhension de la diversité socioculturelle et de la dimension de genre, en lien avec l'évolution de notre culture professionnelle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce module permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :

- reconnaître la réalité de la diversité et mettre en question la diversité, y compris la diversité de genre
- nourrir sa curiosité vis-à-vis de la culture de l'autre.
- prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Pour une meilleure appréciation des situations interculturelles, il convient de prendre conscience de ses propres cadres de référence (patrimoine culturel et familial). Dans ce large contexte, il conviendra de faire un détour théorique et d'analyser la source des stéréotypes et préjugés de même que l'impact désastreux que peuvent avoir (dans le cadre de l'enseignement ou ailleurs) certains comportements discriminatoires fondés sur les stéréotypes de race et de genre. Les notions de culture, d'identité et de patrimoine seront abordées au départ d'une réflexion autour du patrimoine familial.

### Démarches d'apprentissage

Cours basé sur de nombreux échanges interactifs, supports vidéos et mises en situation.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

### Ouvrages de référence

- Former à la gestion de la multiculturalité et à l'éducation à la diversité, Fédération Wallonie Bruxelles, 2002

- Divers reportages et documentaires télévisés
- Caroline Dayer (2014). Sous les pairs, le genre. Hacker le sexisme. Ed. de l'Aube

### Supports

notes de cours, sites internet, matériel didactique, dossiers ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Suite aux divers activités et rencontre vécues dans le cadre du cours, les étudiants auront à traiter, en groupe, en texte et en image, d'une réflexion à propos de leur vision du rôle de l'enseignant pour favoriser la diversité culturelle et la diversité de genre au sein de leur classe.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

# Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [peda.braine@helha.be](mailto:peda.braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Code	6_PETE2B42EMB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Julia CANETE SARMIENTO</b> ( <a href="mailto:julia.canete.sarmiento@helha.be">julia.canete.sarmiento@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours a pour but d'amener les futurs enseignants à aller à la rencontre d'autres horizons, de milieux partenaires de l'école ; à se décentrer par rapport à leur système de référence.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Participer activement aux séances de cours.

Choisir un professionnel, un expert / un projet / une visite.

Présenter le compte rendu de l'activité. Présenter une ou des personnes-ressources, une association. Assurer la présentation.

Rédiger un article « de revue » comportant ce qui a été transmis et exploité.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Thématiques choisies en fonction de l'intérêt des étudiants et en lien avec la formation.

### Démarches d'apprentissage

Diverses formules pourront être exploitées, individuellement ou en sous-groupes : rencontre de personnes-ressources, travail d'investigation concernant une organisation à caractère social et/ou culturel.

Mutualisation des ressources par le biais d'échanges en séances plénières.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges, aides et supervisions (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles à l' Ecole Normale en fonction des demandes et besoins des étudiants.

### Ouvrages de référence

<http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/>

## Supports

Informations et documents disponibles auprès du titulaire du cours.  
Notes de cours (démarches, grille d'évaluation,...).  
Personnes-ressources extérieures.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- Une implication individuelle s'impose dans le travail.
- Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent un zéro.

Les modalités pratiques de travail sont précisées lors des séances de cours.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).